

Forum International de l'Economie Sociale et Solidaire

Thématique 5 : Former à l'ESS, former à la citoyenneté et à la démocratie ?

L'engagement militant, une modalité de développement de l'économie solidaire dans les coopératives : résultats d'expériences en France et en Côte d'Ivoire

Dali Serge LIDA,

*Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques
(LAASSE/UFHB, Côte d'Ivoire)*

serge.lida@laasse-socio.org

Ce projet de communication entend s'appuyer sur des expériences de terrain avec des groupements associatifs (informels et formels) enquêtés au cours de mes travaux de thèse de doctorat intitulée « *Le microcrédit dans les pays en développement. Etude de cas en Côte d'Ivoire : vers une autre explication des difficultés de remboursement et/ou du non-remboursement* » ; ainsi que sur des données récentes (2014, 2015 et 2016) sur 4 coopératives dans le domaine du vivrier.

La thèse soutenue en 2008 sous la direction d'Alain Caillé s'articule autour de deux constats : i) d'une manière générale, le taux de remboursement des prêts consentis par les sociétaires ou clients des Institutions de Microcrédit (IM), toutes catégories confondues (formel ou informel) demeurent relativement bas ; ii) ces données une fois désagrégées (en institutions formelles et informelles) montrent que les taux de remboursement sont beaucoup plus importants dans les Institutions de Microcrédit Informelles (IMI) que dans les Institutions de Microcrédit Formelles (IMF). Les résultats de la thèse montrent que les obstacles au remboursement dans les IM relèvent de façon générale d'une réinterprétation des prêts consentis en don de la part des clients ou sociétaires, d'une part, et d'autre part, que l'on rembourse mieux dans les institutions de microcrédit informelles parce que le contrôle social et les liens existentiels entre les membres y sont beaucoup plus importants.

Par ailleurs, l'ensemble des groupements associatifs enquêtés, se définissant comme des organisations à but non lucratif et d'aide à l'insertion sociale et professionnelle et à l'inclusion financière d'acteurs sociaux relativement exclus des systèmes formels, par la pratique du microcrédit, se limitent, soit à redistribuer les fonds selon les tours dans les Systèmes Rotatifs d'Épargne et de Crédit (SREC ou tontines). C'est le cas du N'djangui des femmes bamiléké du Château Rouge (Paris, 18^{ème} Arrondissement) et de la Tontine des Femmes Gouro du Marché d'Adjamé (Côte d'Ivoire). Soit, à aider à la mise en route de projets individuels dans un programme plus vaste de projets collectifs pour les membres (le cas de la Fédération des Coopératives du Vivrier de Côte d'Ivoire et de la Coopérative de Commercialisation de Produits Vivriers de Cocody). Dans les deux cas, ni le suivi des projets individuels par le groupe ni l'exigence de résultats pourtant affichés comme principes de base des associations en question, ne se sont traduits en pratiques concrètes. Permettant ainsi le basculement de bon nombre de projets à l'origine collectifs et de type économie solidaire dans des projets individuels réorientés vers la recherche de profit, et qui finissent par se soldés par des échecs.

Toutefois et nonobstant les quelques échecs constatés çà et là, certaines de ces associations se maintiennent et se positionnent comme des modèles autant dans les discours que dans la pratique. C'est le cas de la Fédération Nationale des Coopératives du Vivrier de Côte d'Ivoire et de la Cocovico. Fort de ce dernier constat, l'objectif de cette communication est de rendre intelligible le maintien et le positionnement des groupements associatifs et/ou coopératives à l'étude comme des modèles.

Sous ce rapport, une enquête complémentaire a été menée toujours dans le champ des sociétés coopératives. Elle a été élargie à 4 autres coopératives agricoles dans le domaine du vivriers (COOP-

CA COVIMA, SCODEVIMA et SCOOPS-CODERIZ-2CAO et TCHEWY-ANACARDE TIEBISSOU). Les résultats de l'analyse montrent que :

1. Les coopératives qui résistent, se maintiennent et se positionnent ainsi comme des modèles sont celles qui se construisent sur la base de l'appartenance ethnique et/ou du genre ;
2. Ce premier résultat ouvre la possibilité que l'engagement militant autour de ressources sociales telles le genre ou l'ethnie dans les groupements associatifs intervenant dans l'économie sociale et solidaire, constitue une modalité fiable et viable d'aide au développement de l'économie sociale et solidaire. Les appartenances symboliques (ethnie et genre en l'occurrence) étant positivement manipulables, mobilisables (Barth, 1969 ; Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 ; Comeau, 1999 ; Moboyé, 2016 ; Kacou, 2016).

Le projet de communication s'articule de ce fait en deux parties : une première partie consacrée à la description des groupements associatifs enquêtés en termes de genèse, de dynamique et de fonctionnement proprement dit. La deuxième partie montre comment la mobilisation des appartenances symboliques (ethnie ou genre) permet aux organisations enquêtées de se maintenir durablement et rester viables. Le prolongement de cette analyse met en évidence la capacité d'un engagement militant, qui mobilise les valeurs positives des appartenances symboliques (ethnie, genre), à permettre un développement de l'économie solidaire.

Mots-clés : Economie sociale et solidaire, genre, ethnie, engagement militant, Côte d'Ivoire.